



Compte-rendu semestriel de gestion au 30 juin 2010

FCPI Allianz Innovation 2

idinvest
PARTNERS

Caractéristiques générales du fonds

Forme juridique	FCPI	Société de gestion	Idinvest Partners
Date de constitution	octobre 2000	Dépositaire	Société Générale
Date de clôture comptable	31 décembre	Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Périodicité de valorisation	semestrielle	Code Isin part A	FR0007049812

Valeur liquidative de l'unité d'investissement au 30/06/2010 1 722,90 €

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2010 ont fait l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes. Cette attestation est disponible sur simple demande à la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idinvest Partners sont strictement interdits.

août 2010 - Blossom Création - 01 53 24 11 03 - www.blossom-creation.com - © photos Allianz

idinvest
PARTNERS
le nouveau nom d'AGF Private Equity

Idinvest Partners
3, boulevard des Italiens
75113 Paris Cedex 02

www.idinvest-partners.com

Revue de gestion au 30 juin 2010

La valeur de l'unité d'investissement est passée de 1 804,14 euros au 31 décembre 2009 à **1 722,90 euros** au 30 juin 2010, soit une baisse de 4,5% au cours du premier semestre 2010.

Le FCPI Allianz Innovation 2 est totalement investi et ne procède plus qu'à des refinancements dans les participations déjà présentes en portefeuille. Par ailleurs, l'équipe de gestion porte toute son attention sur les opportunités de cession des participations du portefeuille.

Au 30 juin 2010, le fonds compte 7 participations représentant 9,1 millions d'euros (en valeur estimée).

La part de l'actif non investie en sociétés innovantes est placée dans les OPCVM monétaires et obligataires. Cette partie de l'actif est appelée "investissements diversifiés". Au 30 juin 2010, ces investissements diversifiés s'élèvent à 10,6 millions d'euros (en valeur de marché).

Après un premier trimestre 2010 plutôt décevant, la croissance économique est repartie au deuxième trimestre grâce à la reprise de l'investissement et du commerce mondial. Les marchés boursiers affichent néanmoins une configuration baissière sur le semestre en raison de la crise d'endettement des États.

Dans ce contexte, la performance du FCPI Allianz Innovation 2 au premier semestre 2010 s'explique par :

- la baisse des cours de bourse des sociétés cotées **Collectis** et **HF Company**, compensée partiellement par la hausse des cours de bourse des sociétés cotées **Avanquest Software** et **Cast**;
- l'augmentation de la valeur boursière des placements diversifiés.

Investissements innovants

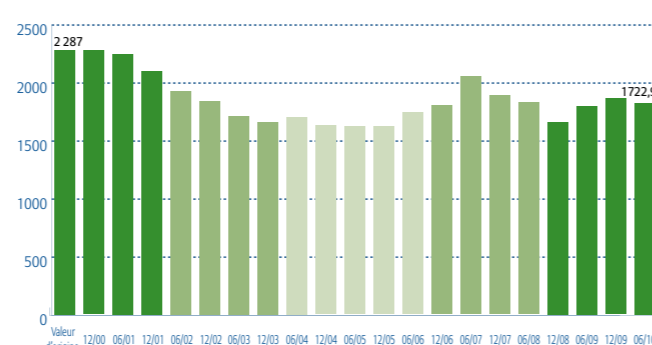
Au 30 juin 2010, le montant investi dans les sociétés innovantes s'élève à **10,9 millions d'euros**. La valorisation de ces investissements est de **9,1 millions d'euros**.

Le ratio⁽¹⁾ d'investissement en sociétés innovantes est respecté, il s'élève à 75,00%.

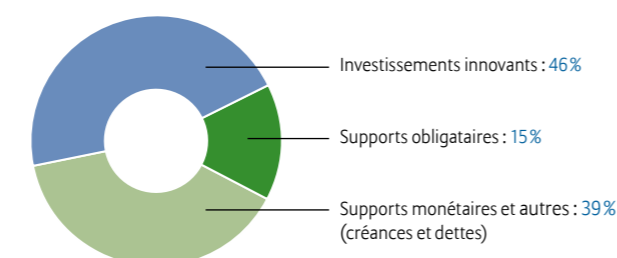
Valorisation du FCPI Allianz Innovation 2		30/06/2010
Valeur liquidative de l'unité d'investissement		1 722,90 €
Actif net du fonds		19 725 489,30 €

Évolution des performances		Variation
Variation depuis 6 mois		-4,5%
Variation depuis 1 an		-2,3%
Variation depuis l'origine		-24,7%

Évolution de la valeur liquidative de l'unité d'investissement (en €)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Réinvestissement	Date	Montant (€)	Activité
Cast	juin 2010	18 572	Logiciels de langage informatique
Total		18 572	

Cession	Date	Montant (€)	Activité
HF Company	avril 2010	35 819	Signaux haute fréquence
Total		35 819	

Au cours du premier semestre 2010, le FCPI Allianz Innovation 2 a effectué un réinvestissement dans la société cotée **Cast** par l'exercice d'options gratuites attribuées au FCPI.

Une cession partielle d'une société cotée du portefeuille a été effectuée durant le premier semestre 2010 par le FCPI Allianz Innovation 2 :

- 2 107 titres **HF Company** ont été cédés pour un montant total de 35 819 euros (multiple de cession de 0,48).

Les changements de valorisation au niveau des sociétés innovantes en portefeuille sont les suivants :

- les sociétés cotées **Avanquest Software**, **Cast**, **Collectis** et **HF Company** ont été valorisées à hauteur de leur cours de bourse du 30 juin 2010.

Les autres sociétés en portefeuille ont été maintenues à leur valorisation du 31 décembre 2009.

Variations de la valorisation	Secteur	Pays	Variation	Référence de valorisation
Sociétés innovantes cotées				
Avanquest Software	Logiciels d'entreprise	France	↗	Hausse du cours de bourse
Cast	Logiciels d'entreprise	France	↗	Hausse du cours de bourse
Collectis	Santé	France	↘	Baisse du cours de bourse
HF Company	Télécoms	France	↘	Baisse du cours de bourse

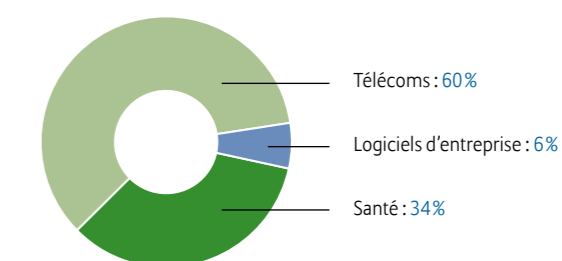
Investissements diversifiés

Au 30 juin 2010, la valeur des investissements réalisés dans les placements diversifiés s'élève à **10,6 millions d'euros** (en valeur estimée). Ces investissements sont répartis sur des supports monétaires et obligataires.

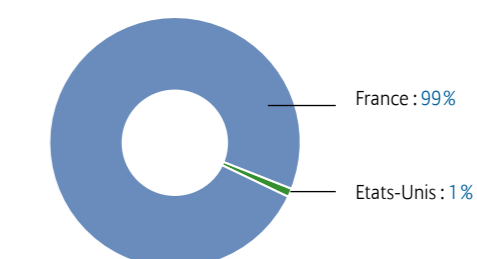
Durant le premier semestre 2010, la partie obligataire a été légèrement renforcée afin de profiter du rendement offert par cette classe d'actifs.

Dans un souci de diversification, les investissements monétaires sont répartis entre un support monétaire du groupe Allianz et un support monétaire du groupe La Banque Postale.

Répartition sectorielle du portefeuille innovant (en valeur estimée)



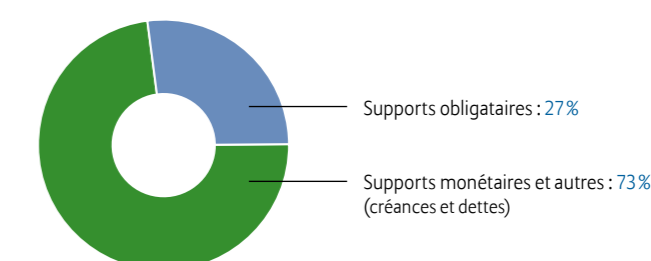
Répartition géographique du portefeuille innovant (en valeur estimée)



Composition des investissements diversifiés

- > Supports obligataires
 - Allianz Investment Grade
 - Vanguard European Government
 - Vanguard European Investment Grade
- > Supports monétaires
 - Allianz Euro Liquidity
 - LBPAM Trésorerie

Répartition des investissements diversifiés (en valeur estimée)



⁽¹⁾ Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds. Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.